ASSOCIATION DE FAUGERAS

Siège social : Château de Faugeras
19140 CONDAT-SUR-GANAVEIX
Siren : 420 062 242
Code APE : 8720A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Léo Jégard & Associés
23 rue du Clos d'Orléans
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél. +33 1 87 75 02 00
bienvenue@jegardcreatis.com

5 rue du Havre - 75008 Paris
SAS au capital de 157 080 €
APE 6920Z - TVA FR 01 702 042 508
RCS Paris - Siret 702 042 508 00052
www.jegardcreatis.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France
Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris

ASSOCIATION DE FAUGERAS

Siège social : Château de Faugeras
19140 CONDAT-SUR-GANAVEIX
Siren : 420 062 242
Code APE : 8720A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FAUGERAS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association FAUGERAS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Les faits caractéristiques d'importance significative abordés au point 3 de la note 1 « description de l'entité » concernant le boni de liquidation perçu par l'association courant 2025.

- La note 2.2 « Changements comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif la première application du règlement ANC n°2022-06.

- La note 3.2.1 « Variation des fonds propres » de l'annexe qui aborde le retraitement et neutralisation de la provision ZRR et l'impact sur le résultat.

- La note 4.1 « Provision pour engagement de retraite et avantages assimilés » concernant la comptabilisation de l'engagement retraite à la clôture.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et notamment en ce qui concerne :

- Les nouveaux traitements comptables applicables depuis 2025 concernant notamment la nouvelle définition du résultat exceptionnel sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2022-06 et ont été correctement appliqués.

- La nouvelle présentation des états financiers et de l'annexe des comptes est conforme aux dispositions du règlement ANC 2022-06 et a été correctement appliquée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois,

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES

François JEGARD
Associé

COMPTES ANNUELS

Actif			Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
		Frais d'établissement (I)				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires (1) Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes	15 600	11 568	4 032	6 048
		TOTAL	**15 600**	**11 568**	**4 032**	**6 048**
	Immobilisations corporelles	Terrains	8 000		8 000	8 000
		Constructions	2 404 479	2 035 318	369 160	406 896
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 139 964	870 012	269 951	296 347
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	**3 552 443**	**2 905 331**	**647 111**	**711 244**
		Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	**50 000**		**50 000**	**50 000**
	Immobilisations financières (2)	Participations	978		978	978
		Créances rattachées à des participations				
		Autres titres immobilisés	1 243		1 243	1 209
		Prêts				666
		Autres immobilisations financières	586		586	586
		TOTAL	**2 809**		**2 809**	**3 440**
		Total (II)	**3 620 852**	**2 916 899**	**703 953**	**770 732**
Actif circulant		Stocks et en cours				
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	827 928	49 728	778 199	570 855
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	119 119		119 119	386 600
		Charges constatées d'avance	19 899		19 899	16 478
		TOTAL	**966 947**	**49 728**	**917 219**	**973 935**
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	3 520 831		3 520 831	3 212 716
		Total (III)	**4 487 778**	**49 728**	**4 438 050**	**4 186 651**
		Frais d'émission des emprunts (IV)				
		Primes de remboursement des emprunts (V)				
		Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	**8 108 631**	**2 966 627**	**5 142 003**	**4 957 383**
Renvois		(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)				

Edité à partir de Loop V5.50.0

	Passif	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	69 708	69 708
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	627 494	380 268
	Autres réserves	2 667 854	1 843 744
	dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	*1 843 744*	*1 843 744*
	Report à nouveau	-131 574	867 085
	dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	*-131 574*	*47 636*
	Excédent ou déficit de l'exercice	**31 761**	**72 675**
	dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	***-8 429***	***-179 210***
	Situation nette (sous-total)	**3 265 245**	**3 233 483**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	13 763	16 924
	Provisions réglementées	496 440	448 223
	Total (I)	**3 775 449**	**3 698 631**
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total (I bis)		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	50 000	50 000
	Fonds dédiés	270 168	270 760
	Total (II)	**320 168**	**320 760**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	29 564	29 564
	Total (III)	**29 564**	**29 564**
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		800
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		13 594
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 237	151 106
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	631 986	714 127
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 761	
	Autres dettes	161 836	28 798
	Produits constatés d'avance		
	Total (IV)	**1 016 821**	**908 427**
	Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**5 142 003**	**4 957 383**
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V5.50.0

Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	182	
	dont ventes de dons en nature		
	dont ventes de biens relatives aux activités sociales et medico-sociales		
	Ventes de prestations de service	3 463	5 001
	dont parrainages		
	dont ventes de prestations de service relatives aux activités sociales et medico-sociales		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	4 985 466	4 733 974
	dont contrib. financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et medico-sociales	*4 957 777*	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public	47 481	3 665
	Dons manuels		*3 665*
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	*47 481*	
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		13 356
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	12 300	
	Utilisations des fonds dédiés	3 001	
	Autres produits	44 282	47 165
	Total des produits d'exploitation (I)	**5 096 177**	**4 803 163**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	1 138 794	904 827
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	307 420	298 851
	Salaires	2 412 369	2 621 869
	Cotisations sociales	1 070 636	1 049 969
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	123 950	116 077
	Dotations aux provisions	49 728	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	9 891	
	Reports en fonds dédiés	2 408	5 450
	Autres charges	3 529	6 246
	Total des charges d'exploitation (II)	**5 118 729**	**5 003 292**
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-22 552**	**-200 129**
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		34
	Autres intérêts et produits assimilés	60 877	41 724
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	4 269	310 000
	Total des produits financiers (III)	**65 146**	**351 759**
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (IV)		
	2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**65 146**	**351 759**
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**42 594**	**151 630**

Edité à partir de Loop V5.50.0

Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V)	Total		8 160
Charges exceptionnelles (VI)	Total	48 216	31 545
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	(V - VI)	**-48 216**	**-23 385**
Participation des salariés aux résultats	(VII)		
Impôts sur les bénéfices	(VIII)	-37 383	55 570
Total des produits (I + III + V)		**5 161 324**	**5 163 083**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		**5 129 562**	**5 090 407**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		31 761	72 675
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		*-8 429*	*-179 210*
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Edité à partir de Loop V5.50.0

ASSOCIATION DE FAUGERAS

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025

Table des matières

1 Descriptions de l'entité 4

2 Principes et méthodes comptables 6

2.1 Principes généraux 6

2.2 Changements comptables 6

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 8

3.1 Informations relatives à l'actif 8

3.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations 8

3.1.2 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations 13

3.1.3 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 21

3.2 Informations relatives au passif 23

3.2.1 Variation des fonds propres 23

Retraitements et neutralisations pour établissement des comptes 25

3.2.2 Variation des provisions 25

3.2.3 Réserves pour projet associatif 26

3.2.4 Variation des fonds dédiés 26

3.2.5 Variation des fonds reportés liés aux legs ou donations 28

3.3 Informations relatives au compte de résultat 28

3.3.1 Ventilation des financements publics perçus au titre de l'exercice 2025 28

3.3.2 Détermination du résultat effectif global de l'entité 28

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan 30

4.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés 30

4.2 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions…) 31

4.3 Informations relatives aux contributions volontaires : nature et importance (bénévolat, mise à disposition, dons en nature redistribués ou consommés…) 31

4.4 Autres engagements hors bilan donnés et reçus 31

5 Autres informations 32
5.1 Honoraires du commissaire aux comptes 32
5.2 Informations relatives à l'effectif 32

1 Descriptions de l'entité

1. Objet social

L'Association a pour objet, l'assistance, l'accueil et les soins des adultes handicapés mentaux gravement atteints.

Elle dispose de deux (02) foyers : Le Foyer de Vie ou Occupationnel (FO) et le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM). Le FAM fournit des prestations de "Soins" et "Hébergement".

2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Le Foyer de vie met en œuvre des soutiens médico-sociaux destinés aux adultes handicapés qui disposent d'une certaine autonomie et qui ne relèvent pas d'une admission en Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) ou en Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), mais qui ne sont pas aptes malgré tout à exercer un travail productif, même en milieu protégé (y compris en ESAT). Il s'agit de développer l'autonomie des résidents ou, tout au moins, de prévenir toute forme régression par la réalisation d'activités quotidiennes diversifiées. Les activités proposées sont diverses et adaptées aux capacités des résidents. Il peut s'agir d'activités manuelles (peinture, sculpture…), d'activités de gymnastique, de danse, d'expression corporelle, d'activités d'ergothérapie…

Les frais d'hébergement sont, à titre principal, à la charge de la personne hébergée.

Cette contribution, calculée en fonction des ressources du résident, est plafonnée afin qu'il conserve à sa disposition un minimum de moyens financiers. Compte tenu de la somme devant être laissée à la disposition du résident, le surplus des frais d'hébergement et d'entretien est pris en charge par l'aide sociale du département. Le nombre de place de l'hébergement complet internat pour personnes adultes est de 12 places et celui réservé pour les handicapés mentaux profonds ou sévères est de 44 places.

3. Faits caractéristiques d'importance significative

Le boni de liquidation de la SAI FAUGERAS a été encaissé par l'association en deux fois, le 13 janvier 2025 pour un montant de 310 000 €, puis le solde perçu de 4 269 € le 17 juillet 2025. Celui-ci avait été provisionné dans les comptes annuels du 31 décembre 2024 pour 310 000 € ainsi que la fiscalité afférente à cette opération.

Il apparaît que cette opération n'était finalement pas soumise à fiscalité, l'objet des revenus de capitaux mobiliers étant indissociable de l'objet social non lucratif de l'association de FAUGERAS (location des locaux utilisés par les établissements de FAUGERAS). La charge à payer d'impôt a donc été extournée sur cet exercice 2025, impactant de fait le résultat comptable de l'exercice 2025 de 46 500 €.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels 31/12/2025 ont été établis conformément Au plan comptable général issu du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), et homologué par arrêté du 26 décembre 2023 et aux spécificités applicables aux Associations et Fondations prévues par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et homologué par arrêté du 26 décembre 2023.

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

-

2.2 Changements comptables

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025.

Ses principales modifications portent sur :

- La nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel : les éléments exceptionnels sont désormais limités à ceux directement liés à un événement majeur et inhabituel, et complétés de certains éléments inscrits par nature en exceptionnel (enregistrements liés à des opérations fiscales comme les amortissements dérogatoires, changements de méthode et corrections d'erreur) ;
- La suppression de la technique des transferts de charges ;
- La modification du plan de comptes, la modernisation et la réduction des modèles d'états financiers ainsi que la nouvelle présentation des informations en annexe.

Des comptes de transition sont présentés dans le prolongement de cette annexe afin de mettre en évidence les évolutions de présentation des comptes annuels découlant de l'application de ce nouveau règlement comptable.

Changement de réglementation comptable				
Présentation du changement de réglementation affectant l'entité	**Opérations comptables**	**Poste du bilan**	**Présentation ANC2022-06**	**Présentation ANC2018-06**
	Comptes courants (455)	**Emprunt et dettes financières divers**		**140 057.76**
		Autres dettes	**140 057.76**	

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Informations relatives à l'actif

3.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

		Valeur brute de l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-
	Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	15 600	-	-	15 600
	Total II	**15 600**	-	-	**15 600**
Immobilisations corporelles	Terrains	8 000	-	-	8 000
	Constructions	2 390 715	13 763	-	2 404 478
	Installations générales et agencements des constructions				
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	504 401	30 863	-	535 264
	Installations générales, agencements, aménagements divers	34 748	-	-	34 748
	Matériel de transport	231 684	17 712	54 513	194 883
	Matériel de bureau et informatique	122 323	5 215	747	126 790
	Mobilier	247 392	886	-	248 279
	Cheptel	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	554	554	-

	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
	Biens reçus en leg destiné à être cédé	50 000	-	-	50 000
	Total III	**3 589 263**	**68 993**	**55 814**	**3 602 442**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	979	-	-	979
	Autres titres immobilisés	1 209	34	-	1 243
	Autres immobilisations financières	1 253	10 794	11 460	587
	TOTAL IV	**3 441**	**10 828**	**11 460**	**2 809**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		**3 608 304**	**79 824**	**67 274**	**3 620 851**

2. Tableau des amortissements – Cadre général

		Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice ©
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-
	Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	9 552	2 016	-	11 568
	Total II	**9 552**	**2 016**	-	**11 568**
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	1 983 818	51 500	-	2 035 318
	Installations générales et agencements des constructions	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	421 942	25 142	-	447 084
	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 541	3 474	-	5 015
	Matériel de transport	125 649	23 460	44 622	104 487
	Matériel de bureau et informatique	87 292	11 199	-	98 491
	Mobilier	206 883	356	-	207 239
	Cheptel	-	-	-	-

	Emballages récupérables	-	-	-	-
	Autres immobilisations corporelles	894	6 799	-	7 694
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
	Total III	**2 828 019**	**121 930**	**44 622**	**2 905 331**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**2 837 571**	**123 946**	**44 622**	**2 916 899**

3. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations : Dotations de l'exercice**	**Diminutions : Reprises de l'exercice**	**Dépréciations à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	-	49 729	-	49 729
TOTAL	**-**	**49 729**	**-**	**49 729**

L'association de Faugeras a procédé à une dépréciation de 49 729 € de ses créances envers les départements dont l'antériorité est supérieure à 1 an.

3.1.2 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

1. Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

Augmentations de l'exercice		Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL I		**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-

	Constructions	-	-	13 763	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	30 863	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	17 712	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	748	-	4 467	-	-
	Mobilier	-	-	886	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	554	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
	TOTAL II	**748**	**-**	**68 246**	**-**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	34	-	-
	Autres immobilisations financières	1 243	-	10 794	-	-

TOTAL III	**1 243**	**-**	**10 828**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**1 991**	**-**	**79 076**	**-**	**-**

2. Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		**Ventilation des diminutions**				
		Virements		**Sorties**		
		De poste à poste	**À destination de l'actif circulant**	**Cessions**	**Scissions**	**Mises hors service**
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL I		**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Immobilisation	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-

	Constructions	-	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	54 513	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	747	-	-	-	-
	Mobilier	-	-	-	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	554	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL II		**747**	**-**	**55 068**	**-**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	1 243	-	11 460	-	-
TOTAL III		**1 243**	**-**	**11 460**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**1 991**	**-**	**66 528**	**-**	**-**

3. Tableau des amortissements – Nature des dotations

Dotations de l'exercice		Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	**Sur éléments amortis selon mode linéaire**	**Sur éléments amortis selon autres mode**	**Dotations exceptionnelles**
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	2 016	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	TOTAL I	**-**	**2 016**	**-**	**-**
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	51 500	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	25 142	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	3 474	-	-
	Matériel de transport	-	23 460	-	-

	Matériel de bureau et matériel informatique	-	11 199	-	-
	Mobilier	-	356	-	-
	Cheptel	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-
	Autres immobilisations corporelles		6 799		
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
	TOTAL II	**-**	**121 930**	**-**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
	TOTAL III	**-**	**-**	**-**	**-**
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	**-**	**123 946**	**-**	**-**

4. Tableau des amortissements – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions		
		Eléments transférés à l'actif circulant	**Eléments cédés**	**Eléments mis hors service**
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-
	TOTAL I	**-**	**-**	**-**
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-
	Constructions	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-
	Matériel de transport	-	44 622	-

	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-
	Mobilier	-	-	-
	Cheptel	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-
	TOTAL II	**-**	**44 622**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
	TOTAL III	**-**	**-**	**-**
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	**-**	**44 622**	**-**

3.1.3 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances	**Montant brut**	**Échéance à un an au plus**	**Échéance à plus d'un an**
Créances de l'actif immobilisé	2 809	-	2 809
Créances de l'actif circulant	947 048	947 048	-
Charges constatées d'avance	19 899	19 899	-
TOTAL	**969 756**	**966 947**	**2 809**

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	215 327	215 327	-	-
Dettes fiscales et sociales	631 987	631 987	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	7 762	7 762	-	-
Autres dettes	161 836	161 836	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	
TOTAL	**1 016 912**	**1 016 912**	**-**	

3.2 Informations relatives au passif

3.2.1 Variation des fonds propres

1. Variation des fonds propres

	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation	
	Montant	**Montant**	**Dont générosité du public**	**Montant**	**Dont générosité du public**
Fonds propres sans droit de reprise	69 708	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-			-	
Réserves	2 224 013	-	-	1 071 335	
dont activité sociale et médico-sociale	1 843 744	-	-	-	
Report à-nouveau	867 085	72 675	-	-	
dont activité sociale et médico-sociale	47 636	-179 210	-	-	
Excédent ou déficit de l'exercice	72 675	-72 675	-	31 761	-
dont activité sociale et médico-sociale	-179 210	179 210	-	-	-
Situation nette	**3 233 481**	-	**-**	**1 103 096**	-
Dotations consomptibles	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	16 924			-	
Provisions réglementées	448 223			48 216	
TOTAL	**3 698 628**	**-**	**-**	**1 151 312**	**-**

	Diminution ou consommation		À la clôture de l'exercice
	Montant	**Dont générosité du public**	**Montant**
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	69 708
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-
Écarts de réévaluation	-		-
Réserves	-		3 295 348
dont activité sociale et médico-sociale	-		1 843 744
Report à-nouveau	1 071 335		-131 574
dont activité sociale et médico-sociale	-		-131 574
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-	31 761
dont activité sociale et médico-sociale	8 429	-	-8 429
Situation nette	**1 079 764**	**-**	**3 256 813**
Dotations consomptibles	-	-	-
Subventions d'investissement	3 160		13 763
Provisions réglementées	-		496 440
TOTAL	**1 082 924**	**-**	**3 767 016**

Retraitements et neutralisations pour établissement des comptes

Afin d'établir des comptes en conformité aux spécificités applicables aux Associations et Fondations prévues par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et homologué par arrêté du 26 décembre 2023, diverses neutralisations doivent être réalisés pour l'établissement des comptes combinés de l'Association de Faugeras.

Ces neutralisations portent sur les points suivants :

Nature des provisions retraitées	Retraitements antérieurs imputés en Report à nouveau	Dotations de l'exercice annulées	Reprises de l'exercice annulées	Impact des retraitements sur le résultat de l'exercice 2025
Provision ZRR	824 109	143 398	150 000	6 602
Total	824 109	143 398	150 000	6 602

Ces neutralisations sont effectuées sur les comptes de l'établissement SIEGE de l'association de FAUGERAS

3.2.2 Variation des provisions

Nature des provisions	Montant début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Montant fin (D)
Provisions réglementées	448 224	48 216		496 440
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	29 565			29 565
Total	**477 789**	**48 216**		**526 005**

3.2.3 Réserves pour projet associatif

Intitulé des projets	Montant début d'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice (consommation par affectation du résultat	Montant fin d'exercice
Réserves affectées à l'investissement	214 823			214 823
Réserves affectées à l'investissement FAM Soins	3 311			3 311
Réserves affectées à l'investissement FO	925 768			925 768
Total	**1 143 902**			**1 143 902**

3.2.4 Variation des fonds dédiés

Fonds dédiés issus de	Projets	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations	
				Montant global	Dont remboursements
Subventions d'exploitation	CNR - Qualité de vie au travail FAM	1 501	-	1 501	-
	Financement des activités des résidents Pavillon	1 500	-	1 500	-
Contributions financières d'autres organismes	-	-	-	-	-
Ressources liées à la générosité du public	-	-	-	-	-

Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS	Renouvellement des immobilisations	259 309	2 408	-	-
	Télémédecine	8 000	-	-	-
	Fonds dédiés exploitation	450	-	-	-
TOTAL		**270 761**	**2 408**	**3 001**	**-**

Fonds dédiés issus de	**Projets**	**Transferts**	**À la clôture de l'exercice**	
			Montant global	**Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices**
Subventions d'exploitation	CNR - Qualité de vie au travail FAM	-	-	-
	Financement des activités des résidents Pavillon	-	-	-
Contributions financières d'autres organismes	Projet par défaut	-	-	-
Ressources liées à la générosité du public	-	-	-	-
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS	Renouvellement des immobilisations	-	261 718	-
	Télémédecine	-	8 000	-
	Fonds dédiés exploitation	-	450	-
TOTAL		**-**	**270 168**	**-**

3.2.5 Variation des fonds reportés liés aux legs ou donations

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
Legs ou donations	50 000	-	-	50 000
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	**50 000**	**-**	**-**	**50 000**

3.3 Informations relatives au compte de résultat

3.3.1 Ventilation des financements publics perçus au titre de l'exercice 2025

	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres (charge de l'usager)	Total
Concours public	273 879	4 467 024	-	216 874	4 957 777
Subventions d'exploitation	24 528	-	-	-	24 528
Subventions d'investissements	3 160	-	-	-	3 160
Total	**301 567**	**4 467 024**	**-**	**216 874**	**4 985 465**

3.3.2 Détermination du résultat effectif global de l'entité

	Exercice N	Exercice N-1
RÉSULTAT COMPTABLE	31 761	72 675
Reprise du résultat antérieur	-	-

EXCÉDENT OU DÉFICIT EFFECTIF GLOBAL	31 761	72 675
Dont résultat effectif sous gestion propre	40 190	-
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	-8 429	-

Résultat de l'établissement SIEGE (hors gestion contrôlée) : + 40 190 €

Résultat de l'établissement Foyer de Vie (sous gestion contrôlée) : + 8 140

Résultat de l'établissement Foyer d'Accueil Médicalisé Soins (sous gestion contrôlée) : + 3 773€

Résultat de l'établissement Foyer d'Accueil Médicalisé Hébergement (sous gestion contrôlée) : - 20 343 €

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	29 564	453 991	483 555
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

L'étude actuarielle a été établie au 15/04/2026. Le passif social est estimé à 483 555.19 € dont 427 130.58 € couverts par les contrats d'assurance suivant :

- Contrat d'assurance n° RL 151 286 535 à effet du 01/01/2000 qui couvre les IFC, en-cours au 31/12/2025 : 29 014.19 €
- Contrat de capitalisation n° RL 151 606 732 à effet du 01/03/2015 qui couvre les IFC et IL, en-cours au 31/12/2025 : 52.56 €
- Contrat d'assurance n° RL 152 226 659 à effet du 01/07/2020 qui couvre les IFC, en-cours au 31/12/2025 : 335 059.59 €
- Contrat d'assurance n° RL 152 226 756 à effet du 01/07/2020 qui couvre les IL, en-cours au 31/12/2025 : 63 004.24 €

Ces contrats ont été conclus avec l'organisme ARIAL CNP ASSURANCE.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes au 01/01/2026 :

- Modalités de calcul : Normes françaises ANC
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux d'actualisation : 3.5 %
- Taux d'évolution des salaires : 2 %
- Taux de turn-over : faible
- Taux de charges sociales patronales : 45 %

4.2 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions…)

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 représente une rémunération brute annuelle de 169 977.15 €.

4.3 Informations relatives aux contributions volontaires : nature et importance (bénévolat, mise à disposition, dons en nature redistribués ou consommés…)

Nous considérons ici la valorisation du personnel bénévole au sein de l'association peu significative sur son ensemble.

4.4 Autres engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements hors bilan	Donnés	Reçus
Avals, cautionnements et garanties	-	-
Sûretés reçues	-	-
Sûretés données	-	-
Créances cédées non-échues (dont les effets de commerce escomptés non-échus)	-	-
Cessions de créances Dailly et affacturage	-	-
Garanties d'actif et de passif	-	-
Clauses de retour à meilleure fortune	-	-
Portage et autres engagements sur titres de capital	-	-
Engagements consentis de manière conditionnelle	-	-
Autres engagements	-	-

5 Autres informations

5.1 Honoraires du commissaire aux comptes

	JEGARD CREATIS
Au titre de la mission légale de contrôle des comptes	9 988
Au titre d'autres prestations	-
Honoraires totaux	**9 988**

5.2 Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 61 salariés.

	Personnel salarié
Cadres	4
Non cadres	57
Total	**61**